

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2019**

Présents : MMES. Martine MIJAT, Emilie PEYRARD, Sylvie AUCOURT, Marie-Agnès VIVIANI, Sophie REBERGUE, Patricia SARNIN (arrivée à 21h20), MMS. Patrick MICHAUD, Fabien LARUE, Philippe BUCHET, Patrice CHARPILLENNE, Thierry RAMILLON, Jérôme VIODRIN.

Absents : Nathalie REY, Jean-Louis VALETTE

Secrétaire de séance : Emilie PEYRARD

Madame le Maire demande au Conseil s'ils acceptent de rajouter un ordre du jour qui était dans les questions diverses : Achat parcelle Mme PERRIER. Les conseillers acceptent l'ajout de ce point. Celui-ci sera abordé après la subvention OCCE.

### **1/ Compte Administratif et Compte de Gestion 2019 – BP COMMUNAL / EAU ASSAINISSEMENT ET CCAS**

Au vu de la non réception des comptes des gestions de tous les budgets, les ordres du jours des comptes administratifs et compte de gestion sont reportés.

### **2/ Subvention cantine garderie :**

M. Jérôme VIODRIN, présente le bilan 2019 de l'association cantine/garderie.

Cette année, l'association demande une subvention de 5 397.47€ soit une augmentation d'environ 700€ en raison du remplacement d'une employée en arrêt maladie.

De plus au vue de l'épargne importante il sera demandé à l'association de financer des achats d'équipement pour la nouvelle cantine/garderie.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte de verser une subvention de 5 400€ à l'association cantine/garderie.*

### **3/ Subvention OCCE :**

Madame le Maire explique que la coopérative scolaire sert à acheter les fournitures scolaires, le matériel pédagogique etc... Elle présente leur bilan 2019.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte de verser une subvention de 4 000€ à l'OCCE.*

### **4/ Achat parcelle Mme PERRIER :**

M. Patrick MICHAUD explique que nous allons devoir acquérir une parcelle boisée de Mme PERRIER afin de créer la chambre de neutralisation. Mme PERRIER nous a proposé une offre à 3 000€. Si nous ne l'achetons pas, nous allons devoir faire borner le terrain (frais à notre charge) et cela pourrai engendrer des contraintes au niveau de la construction.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 1 abstention, accepte de l'achat de cette parcelle pour le prix de 3 000€.*

## **2/ Question diverses**

- **Travaux énergétique amélioration salle des sports** : L'année dernière la consommation de gaz avait augmenté d'environ 30% à la salle des sports. M. PONCET, technicien du SIEL nous a donc proposé des réglages/modifications afin de réduire cette consommation. Actuellement les radiateurs du bar tournent en continu. Nous avons demandé des devis à l'entreprise « Lespinasse », qui a été validé par M. PONCET, qui nous propose des travaux pour 1 147.20€. Nous avons demandé une subvention, nous attendons une réponse avant

de rendre le devis signé. En attendant, nous avons fait intervenir l'entreprise ElecTryBat pour faire changer le moteur du ventilateur pour un montant de 348€.

- **L'église :** Il y a un souci sur le tintement des cloches. Elles ne sonnent pas toujours. Nous avons signé un devis de 902.69€ euros pour les réparer.  
Concernant la réparation du feuillard, nous n'avons toujours pas de réponse de l'assurance malgré nos diverses relances. Nous sommes également toujours dans l'attente d'un devis des horloges Plaire. Madame le Maire se charge d'appeler l'assurance dans les prochains jours et Patrick MICHAUD appellera les horloges Plaire.
- **Forêt communale :** Suite à la coupe de bois qui a été effectuée en 2018, les parcelles ont été replantées et des travaux d'entretien des petits douglas sont à faire. C'est l'ONF qui s'en charge pour un montant de 690€.
- **RASED :** Au dernier conseil nous avons évoqué le RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficultés). Nous devons délibérer sur une convention non écrite pour laquelle nous devons nous engager à financer ce RASED à hauteur de 1€ par élèves scolarisés. Etant donné que nous n'avons aucune convention, nous avons alors décidé de contacter nos parlementaires qui nous ont confirmé que c'était à nous de prendre en charge. Ils doivent travailler sur une convention à nous proposer afin de pouvoir délibérer.

Arrivée de Patricia SARNIN

- **Tours de garde des élections :** Le tableau est rempli de la manière suivante :  
**8h - 10h :** Jérôme VIODRIN / Sylvie AUCOURT / Emilie PEYRARD / Paul MEUNIER  
**10h - 12h :** Fabien LARUE / Patrice CHARPILLENE / Alain JOLIVET / Edmond PAYEN  
**12h - 14h :** Patrick MICHAUD / Philippe BUCHET / Sébastien CHRISTOPHE / Pierre Yves LARUE  
**14h - 16h :** Martine MIJAT / Noémie SARNIN / Marjorie GIVRE / Patricia SARNIN  
**16h - 18h :** Jérôme VIODRIN / Marie-Agnès VIVIANI / Géraldine PERRIN / Nicole CHAVANON
- **Info sur la taxe d'habitation :** Cette année, 80% des habitants ne vont plus payer de taxe d'habitation. La délibération votée l'année dernière sur la suppression des abattements n'est plus valable (retiré par la préfecture).

Le prochain conseil aura lieu le **vendredi 20 mars à 20h00**